



Magazine d'informations municipales
N°07 | MAI 2024



SOBEL ÂGE



**IL Y A 25 ANS...
OCINÉ FAISAIT SES DÉBUTS P.16 & 17**





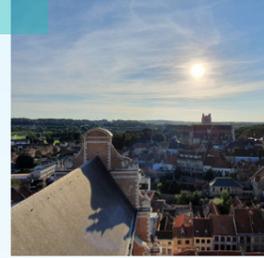
P.4
CCAS



P.5 & 6
ENGAGEMENT
ASSOCIATIF



P.6 & 7
SANTÉ



P.8 À 11
CADRE DE VIE



P.12
SÉCURITÉ



P.13 À 15
PROPRETÉ



P.16 & 17
PATRIMOINE :
25 ANS DU CINÉMA



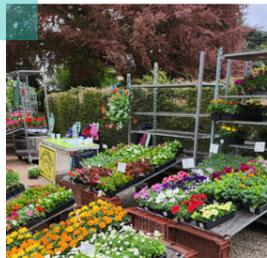
P.18 & 19
CULTURE



P.20
SPORT



P.21 & 22
VOYAGE DES AÎNÉS



P.23
AGENDA

SO BEL ÂGE

Magazine d'informations municipales

Adresse :

Mairie de Saint-Omer
16 rue du Saint-Sépulcre - CS20326 - 62505 Saint-Omer Cedex

Directeur de la Publication : François Decoster

Conception graphique : Service Communication de la Ville de Saint-Omer

Mise en page : Service Communication de la Ville de Saint-Omer

Impression : Nord Imprim

Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale

Tirage : 2400 exemplaires.

Dépôt légal à parution

ISSN 2804-4428

©Ville de Saint-Omer

Chères Audomaroises, Chers Audomarois,

Après 6 ans d'élaboration, de concertation et de nombreuses étapes de validation, le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, c'est-à-dire le règlement de notre Site Patrimonial Remarquable, a définitivement été approuvé par Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais. Ce document, accessible à tous, fixe désormais les règles de construction et les travaux de rénovation des immeubles d'une grande partie de notre commune. Il détermine les conditions de préservation de notre patrimoine, précise les grandes lignes de l'aménagement de nos espaces publics et du développement de la nature en ville en protégeant nos parcs, nos jardins de pleine terre et nos arbres remarquables. Sa validation constitue donc une étape importante car elle confirme notre engagement en faveur de la préservation du cadre de vie de notre belle ville pour l'épanouissement de l'ensemble des habitants. Votre magazine municipal consacre donc une part importante de ce numéro à la présentation de ce nouveau document d'urbanisme.

Bien vivre à Saint-Omer, c'est également pouvoir s'y soigner. Face à l'évolution de la démographie médicale, nous mesurons chaque jour qu'il s'agit d'une préoccupation pour beaucoup d'entre vous. C'est pourquoi la Ville de Saint-Omer et son Centre Communal d'Action Sociale agissent pour permettre de recevoir de nouveaux professionnels de santé. D'ici quelques semaines, la Maison des Internes accueillera ses premiers résidents, des internes en médecine ou de jeunes praticiens qui auront l'occasion de découvrir les charmes et la convivialité de notre ville et d'envisager ainsi de s'y installer. Cet équipement innovant sera prochainement complété par la création, Boulevard de Strasbourg, d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle qui offrira des locaux adaptés pour accueillir de nouveaux médecins.

Offrir un cadre de vie de qualité, c'est aussi l'engagement quotidien de notre police municipale. Quatorze agents mobilisés chaque jour sur le terrain et dont les missions ne cessent d'évoluer pour le bien de tous. Afin de faciliter leur action menée en lien étroit avec les équipes de la police nationale, nous continuons par ailleurs le déploiement du réseau de

caméras de vidéoprotection. Près d'une centaine équiperont désormais notre ville et contribuent chaque année à la résolution de nombreuses affaires.

Cette action en faveur du cadre de vie inclut bien sûr également les interventions du service ville propre et de ses agents qui nettoient chaque jour nos rues, nos places et nos jardins, et qui sont souvent confrontés aux incivilités de quelques-uns ne respectant pas les règles élémentaires de propreté. Dans ce magazine, vous trouverez par ailleurs des informations utiles pour la gestion des déchets, avec des solutions de compostage proposées par les collectivités, ainsi qu'une carte bien utile de localisation des bennes à verre et à papier situées près de chez vous.

Enfin, la qualité de notre ville se manifeste évidemment dans les nombreux moments d'échanges et de partage à vivre ensemble. Avant un été qui s'annonce particulièrement riche, ce printemps ne manquera pas de nombreux rendez-vous. Le Marché aux Fleurs, le mois de mai à vélo, la fête du printemps au jardin public autour d'un grand pique-nique, la fête des voisins, le voyage des aînés, le festival «Sous les Pavés l'Art», ou la randonnée du chou-fleur n'attendent que vous ! Découvrez aussi une nouvelle fois la programmation variée de notre musée, des spectacles proposés au Moulin à Café, des visites du pays d'art et d'histoire, ou des conférences de notre bibliothèque d'agglomération.

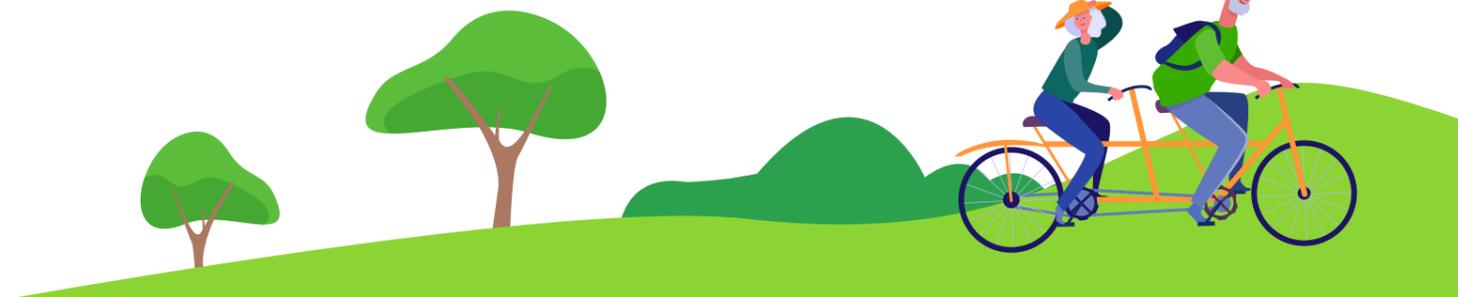
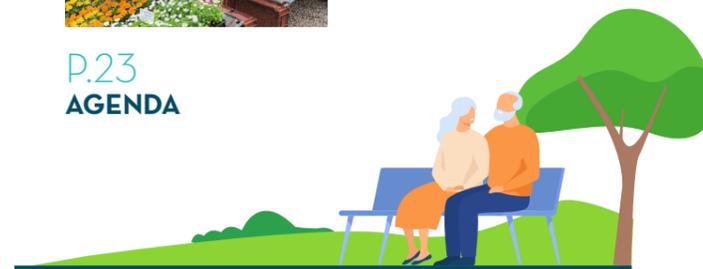
Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro du Bel Âge, qui témoigne de notre engagement total pour faire de notre ville une cité heureuse.



François DECOSTER

Maire de Saint-Omer

Président du Centre Communal d'Action Sociale





SERVICE NATIONAL UNIVERSEL AU CCAS



Depuis le 13 septembre 2023, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Omer propose une mission d'intérêt général auprès de deux jeunes volontaires du Service National Universel. Ce projet vise à impliquer la jeunesse dans la vie de la Nation.

Cette mission est à destination des aînés isolés de la commune et a pour but de :

- Recenser les personnes isolées de plus de 60 ans
- Faire le lien avec les travailleurs sociaux et agents du CCAS
- Se rendre au domicile, en binôme, des personnes isolées

Clémence et Léanne, deux jeunes lycéennes de 16 ans, ont accepté la mission en se rendant au CCAS chaque mercredi après-midi jusqu'en juin prochain. Le recensement par téléphone est aujourd'hui terminé, place aux visites de courtoisie à domicile pour les Audomaroises et les Audomarois les plus isolés ou ressentant le besoin d'échanger avec d'autres personnes.

Clémence et Léanne ont passé plus de **900** appels. Parmi les personnes contactées, **13** ont fait part de leur sentiment d'isolement et **8** ont déjà reçu leur visite.

Il est prévu à la fin de la mission des jeunes SNU, qu'une liaison soit faite avec l'assistant socio-éducatif pour leur proposer le programme des visiteurs bienveillants.

RESTAURATION COLLECTIVE AU SEIN DES RÉSIDENCES AUTONOMIE SUGER ET MARAÎCHERS

Le Centre Communal d'Action Sociale propose le service de restauration collective au sein des Résidences autonomie Suger et Maraîchers. Le prix du repas est de **7€** pour les résidents, les Audomaroises et Audomarois de plus de 60 ans. Ce service est aussi proposé aux amis et à la famille des résidents ainsi qu'aux personnes âgées résidant hors de Saint-Omer moyennant le prix de 9€50. Les repas sont servis à table du lundi au vendredi à 12h30. Ils sont préparés quotidiennement par la Société « API ».



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU CCAS
5 Rue des Carmes
62500 SAINT-OMER
03 21 38 34 29

UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE SPONSORISÉ AU SEIN DU CCAS



En fin d'année 2023, un véhicule électrique publicitaire a été financé avec la participation d'entreprises locales, par le biais d'encarts publicitaires. La Société INFOCOM s'est chargée de démarcher les entreprises locales pour sponsoriser ce véhicule.

François Decoster, Président du CCAS, a réuni le jeudi 7 mars dernier l'ensemble des sponsors publicitaires afin de les remercier et de partager un moment de convivialité.

Un grand merci aux entreprises partenaires :

Société SG METAL, Vincent Traiteur, Société ART BATIMENT, SAS PAD Elec, Monsieur JEUMETZ Laurent, SASU JT COUVERTURE ZINGUERIE, Société THOURET HELLEBOIS PAYSAGES, EURL DES FAUBOURGS L'ADRESSE, TP et CO, ORPEA RESIDENCE SAINT-JEAN, JUNIOR SENIOR, Monsieur DESFACHELLES Pascal chauffage - sanitaire, SARL BAR BRASSERIE ALCABANE, Les autocars BEREYNE, CRECHE BABY LINGUE.



Saint-Omer, Ville branchée



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DE L'AUDOMAROIS

La transfusion sanguine sauve chaque jour des vies, et ce depuis un siècle. Sans elle, beaucoup de progrès médicaux et chirurgicaux n'auraient pas été possibles. Elle existe uniquement grâce aux personnes qui acceptent de donner leur sang, c'est-à-dire un peu d'elles-mêmes pour venir en aide à une autre.

Pour être donneur, il faut :

- Être âgé de 18 à 71 ans
- Peser au minimum 50 kilos
- Être reconnu apte au don par le médecin

Les hommes peuvent faire un don de sang **6** fois par an et les femmes **4** fois par an.

Il faut respecter un délai de **8** semaines entre chaque don de sang.

Il est recommandé de s'alimenter avant un don.

Prenez rendez-vous sur www.dondesang.efs.sante.fr

Il est possible de se présenter sans rendez-vous.



L'ADRESSE DE L'ASSOCIATION :

Centre Social et Culturel
Rue de Longueville
Allée des Sports - 62500 Saint-Omer

LES PROCHAINES COLLECTES EN 2024 :

Les 11 juin, 16 juillet, 13 août, 10 et 11 septembre, 8 octobre, 12 et 13 novembre et 10 décembre
Horaires de **10h à 18h** non stop
Allée des Glacis, salle Vauban à Saint-Omer

VISITEURS BIENVEILLANTS

La période de confinement et les différents couvre-feux ont révélé le sentiment d'isolement voire d'ennui de nombreux aînés. Le CCAS tenait un registre des personnes vulnérables, qui est passé de **10** personnes inscrites à **100**.

Depuis septembre 2021, le CCAS anime et pilote un réseau de visiteurs bienveillants (bénévoles) afin de développer le contact humain entre les générations ou/et entre les personnes par le biais de « missions encadrées ».

Le but principal est d'offrir un temps de loisirs et d'écoute aux personnes se sentant les plus isolées et/ou qui s'ennuient le plus. Les objectifs étant principalement le maintien du lien social et la solidarité entre les générations pour mieux accompagner l'éventuelle perte d'autonomie.

Les missions peuvent être variées :

- Visites de courtoisie
- Aide pour se promener
- Visite musée/ciné/théâtre
- Jeux de société
- Lecture

En revanche, les bénévoles ne se substituent pas aux aide-ménagères et auxiliaires de vie.

Il est également proposé, tous les 2 voire 3 mois, des sorties locales (CCAS, visiteurs bienveillants et personnes visitées).

Les visiteurs bienveillants ont la possibilité de participer à un groupe de parole, animé par un gérontopsychologue, toutes les 6 semaines.

Si vous ressentez le besoin d'être accompagné par un visiteur bienveillant ou si vous êtes prêt à proposer votre temps pour du bénévolat à taille humaine, vous pouvez contacter Monsieur Geoffrey Darsy au 03 21 38 31 34.



EN CHIFFRES, C'EST :

20 bénévoles
14 binômes visiteurs / personnes visitées
1 visite hebdomadaire minimum
1 groupe de parole toutes les 6 semaines depuis septembre 2021



ASSOCIATIONS

Rencontre avec Françoise Schiettecatte,
présidente de l'association Femmes Responsables

Pouvez-vous présenter l'association ?

« Femmes responsables » est une association nationale, mais notre délégation a ouvert à Saint-Omer en octobre 1993. Nous fêtons donc nos 30 ans cette année ! L'association compte une quarantaine de membres. Il ne faut pas se fier à son nom : nous sommes ouverts aux femmes, mais aussi aux hommes. Notre devise est « S'informer, c'est déjà agir ». Nous organisons ainsi des conférences, qui se tiennent à la Maison des Associations, mais aussi des visites. Nous nous réunissons une fois par mois, le mardi ou le jeudi après-midi, hors vacances scolaires. Cela correspond à 10 rendez-vous par an.

Quels sujets sont évoqués ?

Nous abordons un thème différent chaque mois. Nous nous intéressons aux sujets d'actualité et de société. C'est très varié car tout nous intéresse ! Cela peut porter sur une entreprise, une instance politique, un lieu culturel, un auteur, la découverte d'un métier, l'Histoire, la santé... Nous allons à Saint-Omer, et au-delà. Et une fois par an, en juillet, nous organisons un voyage d'une journée. Par ailleurs, nous sommes force de proposition : une fois tous les deux ans, nous présentons un livre blanc. Nous travaillons sur différents thèmes et faisons des propositions. Si cela intéresse les adhérents d'y contribuer, cela s'ajoute aux rendez-vous mensuels.



“ Nous fêtons
nos 30 ans ”

Quelles sont vos prochaines activités ?

Nous réalisons le planning des activités par trimestre. Pour choisir, nous prenons en compte les envies et idées des adhérents.

Comment faire pour vous rejoindre ?

L'adhésion s'élève à 50 euros par an et permet de participer à toutes les activités. Si vous souhaitez simplement participer ponctuellement à certaines activités, cela est possible car elles sont ouvertes à tous ! Il faudra dans ce cas participer financièrement selon l'activité.

Un petit mot pour les lecteurs du SO ! Bel Âge

Il faut oser franchir la porte et se laisser la possibilité de découvrir. L'association est très sympa et l'accueil est chaleureux.



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

www.femmes-responsables.fr

Contact : 06 83 48 47 14

Mail : femmesresponsables.saintomer@gmail.com

SANTÉ

LA MAISON DES INTERNES BIENTÔT EN FONCTION

Place du Vainquai, les travaux s'achèvent. L'ancienne friche à l'angle de la rue de l'abbaye a retrouvé une nouvelle jeunesse et contribue à la transformation de ce quartier en pleine évolution.

Le chantier de la Maison des internes s'achève fin avril. Les aménagements intérieurs pourront ensuite être menés. Les premiers occupants sont attendus à l'automne 2024. L'équipement permettra d'accueillir en cœur de ville, à proximité immédiate de la gare, des internes en médecine, jeunes médecins ou remplaçants afin qu'ils puissent découvrir pleinement le cadre de vie de notre belle ville et envisager leur installation à Saint-Omer.

Cette expérimentation, presque unique en France, a pour objectif de conforter l'attractivité de notre ville auprès des professionnels de santé et de répondre à une préoccupation majeure de nombreux audomarois. Plus que quelques semaines de patience pour la concrétisation de ce projet novateur.



COMBIEN ÇA COÛTE ?



La réhabilitation par la Ville de Saint-Omer de l'immeuble qui accueillera la Maison des internes a coûté **1 154 277€ HT**. Par son côté particulièrement innovant, le projet a toutefois reçu le soutien financier de nos partenaires.

L'Etat a mobilisé plusieurs dispositifs afin d'accompagner l'opération : **95 000€** au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, **264 000 €** au titre du fonds vert et **300 000€** de l'Agence Régionale de Santé. Le Conseil Régional des Hauts-de-France est également au rendez-vous à hauteur de **260 000€**. Au total, l'investissement sera cofinancé à hauteur de **80 %**.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer est aussi partenaire du projet. Elle contribuera à la prise en charge des loyers et des frais de fonctionnement du bâtiment.



SANTÉ

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ :

PENSEZ À
MANDARINE !



Depuis 2015, la Ville de Saint-Omer et l'association Mandarine proposent des contrats groupés de mutuelle permettant d'obtenir des tarifs attractifs de complémentaire Santé.

Les personnes intéressées peuvent contacter le Centre Communal d'Action Sociale :
03 21 38 34 29
ou par mail à ccas@ville-saint-omer.fr

UNE PSYCHOLOGUE, UNE OSTÉOPATHE ET UNE SAGE-FEMME S'INSTALLENT RUE DE LA POISSONNERIE

Un nouveau centre de santé vient de voir le jour au 65 rue de la Poissonnerie, à Saint-Omer. Deux amies, Anne-Charlotte Verpillot, psychologue, et Chloé Caron-Fasquel, ostéopathe, qui exerçaient en tant que praticiennes indépendantes dans l'Audomarois, ont décidé de s'associer avec une sage-femme. Après avoir respectivement exercé pendant dix et quatorze ans sur le site de l'Arsenal, elles ont pris cette décision afin de rompre leur isolement professionnel.

Elles ont, alors, recherché un espace spacieux avec des installations extérieures pour accueillir une équipe qui s'agrandira progressivement. Après quatre mois de travaux, la résidence a été réaménagée pour que chacune des praticiennes dispose de son propre espace.

Une salle dédiée aux événements et aux groupes thérapeutiques de sophrologie, de yoga et de thérapie intégrative est en cours d'aménagement, et un abri pour vélos et poussettes est en construction.



UNE MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE EN PRÉPARATION

En complément de l'ouverture de la Maison des internes, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale travaillent en étroite collaboration avec la communauté médicale du territoire, pour la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle répondant aux nouvelles attentes d'exercice de la profession et permettant d'accueillir de jeunes professionnels de Santé dans de bonnes conditions.

L'équipement devrait se situer boulevard de Strasbourg. Nous reviendrons dans les pages de ce magazine sur l'avancée de ce beau projet.

LE PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR EST ENTRÉ EN VIGUEUR

Le 26 décembre 2023, le Préfet du Pas-de-Calais a signé l'arrêté approuvant définitivement le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Site Patrimonial Remarquable. Cette décision marque l'aboutissement d'un processus de concertation de plus de 6 ans. Retour sur un projet stratégique pour le devenir de la Ville de Saint-Omer.

UN PROJET CONCERTÉ

En 2015, la Ville de Saint-Omer et la Communauté d'Agglomération ont sollicité la création d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR), validé par arrêté préfectoral le 28 juin 2016. Ce SPR s'étend sur 112 hectares intégrant le centre historique de la Ville, la Gare et le Jardin Public.

En 2018, la Ville de Saint-Omer et ses partenaires ont engagé l'élaboration du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, c'est-à-dire le document qui fixe les règles d'aménagement et de construction au sein du Site Patrimonial Remarquable. Sa réalisation a nécessité 6 ans de travail, des dizaines de réunions d'échanges et de nombreuses visites de terrain. Il a fait l'objet de multiples phases de validation. Une enquête

publique a également été organisée du 18 septembre au 20 octobre 2023.

Cela a permis de définir les règles relatives à :

- La qualité des logements et la lutte contre l'habitat indigne
- L'évolution et la rénovation des bâtiments
- La préservation du commerce
- La transition énergétique
- La promotion de la nature en ville
- La requalification des espaces publics

ILS ONT DONNÉ UN AVIS FAVORABLE

Le projet de Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur a été transmis pour avis aux services de l'Etat, à la Région, au Département, au Parc Naturel Régional ou encore aux Chambres Consulaires. Il a également fait l'objet d'une analyse par un inspecteur des patrimoines et par les experts de la Commission Nationale de l'Architecture et du Patrimoine. L'ensemble des structures qui ont étudié le dossier ont émis un avis favorable sur le projet présenté.

A l'issue de la commission d'enquête ouverte au public, le commissaire enquêteur, missionné par le tribunal administratif, a également prononcé un avis favorable sur le document.

INVESTIR POUR RÉHABILITER LE PATRIMOINE DEVIENT PLUS INTÉRESSANT

Avec l'approbation du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, l'ensemble du Site Patrimonial Remarquable est désormais éligible au dispositif de déduction fiscale au titre de la loi Malraux. Concrètement, les propriétaires qui réalisent des travaux de restauration d'un immeuble pour mettre en location les logements pour une durée minimale de 9 ans peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt, correspondant à 30% du montant des travaux.

Le montant des travaux pris en compte ne peut excéder 400 000 €. Ils peuvent être échelonnés sur 4 ans.

UN TRAVAIL DE DENTELLE

Le Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur se caractérise par un travail fin mené sur l'ensemble du Site Patrimonial Remarquable pour déterminer les règles applicables pour chaque bâtiment et chaque espace. Ces éléments sont répertoriés et consultables sur un plan polychrome, dont voici un exemple.

Plus de 2100 fiches d'immeubles ont également été réalisées afin de présenter les caractéristiques

historiques, patrimoniales et architecturales remarquables des bâtiments qui ont pu être visités. Ces fiches, consultables uniquement par les propriétaires, constituent un outil précieux dans la préparation des projets de travaux ou de réhabilitation, puisqu'elles précisent en amont les éléments sur lesquels l'Architecte des Bâtiments de France aura un regard particulier.

Arbres remarquables ou alignement d'arbres

Espaces verts à créer ou à requalifier

Immeuble dont les parties extérieures sont protégées



Immeuble pouvant être amélioré, conservé, démolé ou remplacé

Espaces à dominantes minérales à requalifier

Immeuble dont les parties intérieures et extérieures sont protégées

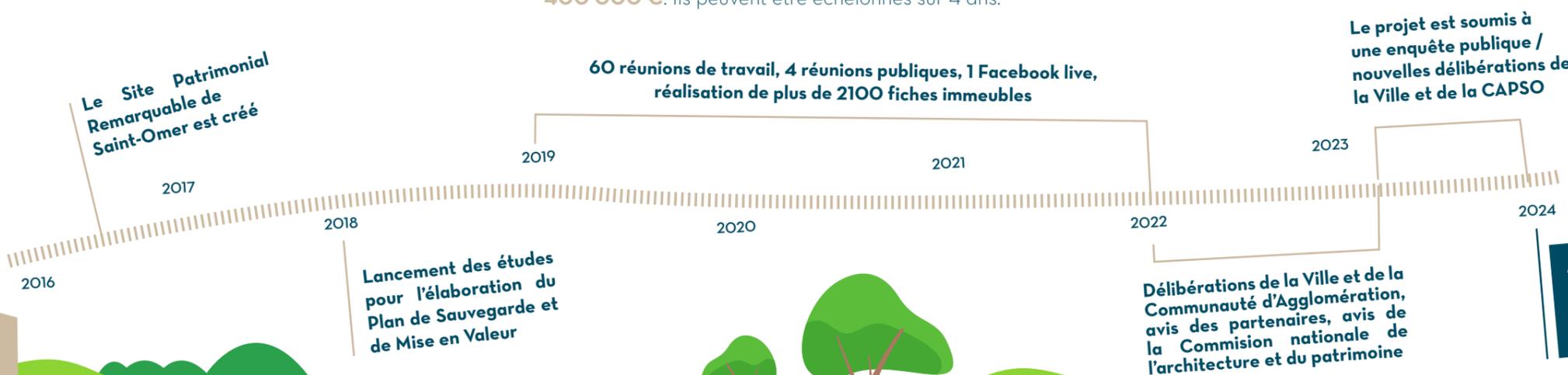
Parcs ou jardins de pleine terre

PROTÉGER L'INTÉRIEUR DES IMMEUBLES

C'est une nouveauté du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur : l'intérieur des immeubles de certains bâtiments remarquables sont désormais protégés. Escaliers monumentaux, boiseries et décors muraux, pièces de ferronneries, ou caves gothiques... autant d'éléments qui font la richesse du patrimoine exceptionnel de la Ville de Saint-Omer, désormais préservés.

COMME UN ARBRE DANS LA VILLE

Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur reconnaît également le patrimoine végétal comme une caractéristique essentielle de la qualité du cadre de vie audomarois. Le projet accorde ainsi une attention particulière à la valorisation du jardin public et à la préservation des jardins de pleine terre. Il garantit aussi la protection de près d'une soixantaine d'arbres remarquables partout en ville. Les pins noir du Bastion Saint-Venant, le grand charme en contrebas de la cathédrale, les tilleuls de l'école Prévert ou les Saules Pleureurs de la rue Saint-Bertin sont désormais protégés.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Vous avez un projet, une question ou vous souhaitez avoir plus d'informations sur le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, contactez le service urbanisme de la Ville de Saint-Omer : 03 21 12 83 02 ou par mail à cellule-urbanisme@ville-saint-omer.fr

Approbation du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur par arrêté préfectoral

Patrimoine Audomarois

DEUX SIÈCLES DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION

En 1832, le jeune Victor Hugo, édite un texte intitulé « Guerre aux démolisseurs » dans lequel il dénonce la destruction de joyaux du patrimoine français, dont le démantèlement d'une partie des ruines de l'Abbaye Saint-Bertin.



1832

« N'y a-t-il pas eu, à Saint-Omer, un préfet qui a détruit aux trois quarts les magnifiques ruines de Saint-Bertin ? »

Dès la première partie du XIX^{ème} siècle, l'extraordinaire qualité du patrimoine de la ville de Saint-Omer est reconnue au niveau national. S'ensuivent deux siècles de protection et de valorisation dont le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur constitue l'un des aboutissements. Retour en arrière sur quelques grandes dates qui ont permis de conserver cet héritage.



1840

La toute première liste nationale des Monuments Historiques est publiée. 1082 édifices et objets sont recensés sur l'ensemble du territoire français. Parmi les trois monuments retenus pour le Pas-de-Calais, deux sont audomarois : la cathédrale Notre-Dame et l'Abbaye Saint-Bertin.



L'entre-deux-Guerres

Les politiques de protection et de valorisation du patrimoine audomarois se poursuivent. L'ancien collège des Jésuites anglais rejoint, en 1930, la liste des Monuments Historiques. En 1927, les rues hautes de la Ville et de la rivière des Salines sont identifiées au titre des sites classés traduisant déjà la nécessité de préserver les ambiances urbaines de la ville et la qualité des espaces publics.

Les années 1940 - 1950

La logique de protection des bâtiments emblématiques se poursuit avec la reconnaissance au titre des monuments historiques de nombreux édifices. L'ancien collège des Jésuites wallons, le palais épiscopal (devenu le tribunal), l'ancien hôpital général (aujourd'hui la Mairie), l'hôtel Sandelin et plusieurs Maisons de Maître sont tour à tour protégés.

Le tournant des années 1970

En 1976, la création du site inscrit marque la volonté d'appréhender le patrimoine comme un élément moteur des évolutions urbaines et la nécessité de préserver le cœur de ville dans son ensemble.

De nouveaux bâtiments sont protégés à l'instar de la Gare, de l'Eglise Saint-Denis, de l'ancien hôpital Saint-Jean, de la Motte Castrale, ou plus récemment de l'auditorium place Saint-Jean.



La fin du XX^{ème} siècle - le début des années 2000

Dans le même temps, l'accent est mis sur le développement des outils de connaissance et de valorisation du patrimoine, avec l'obtention en 1997 du label Ville d'art et d'histoire et son extension en 2014 en Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer. La réhabilitation en cours de la maison léguée par Alexandre Ribot au pied de la Cathédrale permettra en fin d'année d'accueillir le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine de ce Pays d'art et d'histoire. Il permettra aux Audomarois comme aux visiteurs de (re)découvrir les richesses de notre territoire.

RÉHABILITATION DU PATRIMOINE: LA VILLE ET LA FONDATION DU PATRIMOINE PEUVENT VOUS AIDER

Afin d'accompagner les objectifs de préservation de la qualité architecturale et patrimoniale réaffirmée dans le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, la Ville de Saint-Omer a conventionné avec la Fondation du patrimoine afin d'accompagner les propriétaires privés.

Concrètement, les propriétaires de biens préalablement labellisés par la Fondation pourront être accompagnés dans leurs projets de restauration visibles depuis l'espace public. Une rénovation de façade, par exemple, pourra être soutenue à hauteur de 20% du coût des travaux avec un plafond de 7500€ d'aides. Ce dispositif permettra aux propriétaires de bénéficier d'une déduction fiscale sur l'impôt sur le revenu allant jusqu'à 100% du montant des travaux.



Fiscalité

ON N'AUGMENTE PAS LES IMPÔTS

Le 10 février, le Conseil municipal a procédé au vote du budget et des taux d'imposition pour l'année 2024. Conformément à ses engagements, la stratégie budgétaire de la Ville vise à augmenter les recettes sans accroître les impôts locaux. La dernière augmentation des taux de fiscalité déterminés par la commune remonte à 2009. Cela fait donc 15 ans que ceux-ci n'ont pas été révisés à la hausse. Ils ont même connu plusieurs baisses au cours de cette période.

Depuis la suppression progressive de la taxe d'habitation à partir de 2020, la commune détermine chaque année les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et ceux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

La dernière augmentation de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties remonte à 2009. Le taux fixé par la Ville est alors passé de 26,81% à 26,89%. En 2017, dans le cadre de la création de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, la Ville a décidé de baisser le taux communal de cette taxe pour ne pas accroître les impôts des ménages. Il est alors passé de 26,89% à 25,45%. En 2019, le Conseil municipal a décidé une nouvelle baisse. La taxe est passée de 25,45% à 25,11%.

La taxe foncière sur les propriétés non bâties a suivi la même trajectoire. La dernière augmentation remonte à 2019. Le taux a alors été réhaussé de 48,71% à 48,86%. En 2017, lors de la création de la CAPSO, le Conseil municipal a décidé une première diminution de 48,86% à 44,15%. Une seconde baisse a été votée en 2019, fixant le taux à 43,55%. Celui-ci est resté stable depuis.

RÉTROSPECTIVE DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN MATIÈRE DE TAUX

	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	Taxe Foncière sur les propriétés non bâties
2009	+ 0.08 points	+ 0.15 points
2010	Stable	Stable
2011	Stable	Stable
2012	Stable	Stable
2013	Stable	Stable
2014	Stable	Stable
2015	Stable	Stable
2016	Stable	Stable
2017	- 1.44 points	- 4.71 points
2018	Stable	Stable
2019	- 0.34 points	- 0.6 points
2020	Stable	Stable
2021	Stable	Stable
2022	Stable	Stable
2023	Stable	Stable
2024	Stable	Stable

L'IMPACT DE LA SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

En 2020, le gouvernement a décidé la suppression de la taxe d'habitation, effective depuis 2023 pour l'ensemble des communes, il a attribué à la Ville la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties qui était auparavant allouée au Département. Au moment de cette intégration en 2020, le taux fixé par le Département était de 22,46%. Il a été additionné à celui de la Ville sans être augmenté.

DES RECETTES EN AUGMENTATION

Malgré les baisses successives des taux déterminées par la commune, les recettes qu'elles génèrent sont en augmentation. En effet, en 2014, le produit pour la Ville était de 6 864 829€ contre 7 966 734€ en 2023. Cette évolution positive pour les finances municipales s'explique notamment par l'augmentation depuis 10 ans du nombre de ménages dans notre ville. Elle induit mécaniquement davantage de recettes.

LA RECHERCHE D'AUTRES RECETTES

La fiscalité représente environ un tiers des recettes de la Ville de Saint-Omer. Le budget municipal est donc fortement dépendant des dotations accordées par l'Etat et de la capacité de la Ville à aller chercher des financements auprès de ses différents partenaires : l'Etat, la Région, le Département, mais aussi l'Union Européenne. Il s'agit d'un élément essentiel pour maintenir la dynamique d'investissement engagée sur notre commune.



VEILLER À LA SÉCURITÉ ET AU BIEN-ÊTRE DE TOUS

Pour garantir la quiétude de tous ses résidents, la municipalité de Saint-Omer a mis en place un service de Police municipale chargé de surveiller les espaces publics, de veiller aux questions de salubrité, de faire respecter le code de la route et les règles de stationnement.



Cette équipe est composée de **14** agents qui collaborent étroitement avec les forces de police nationale et les instances judiciaires. Nos agents municipaux sont équipés de radios facilitant la communication avec le commissariat, permettant ainsi une réponse plus rapide aux incidents.

En moyenne, ils interviennent dans plus de **1000** cas par an, traitant des problèmes tels que les nuisances sonores, l'ivresse sur la voie publique, les infractions au stationnement, les vols et les dégradations. Ils mènent également des actions de sensibilisation et de prévention dans les écoles et les résidences pour personnes âgées autonomes.

LA VIDÉO-PROTECTION

La Ville de Saint-Omer a installé un système de vidéo-protection important au cours de ces dernières années.

Depuis fin 2023, **96** caméras sont opérationnelles dans toute la ville, contre 79 en 2020, et plus de 60% du parc de vidéosurveillance a été renouvelé pour accroître son efficacité.

Depuis 2020, ces caméras ont permis l'extraction de plus de 750 images, contribuant ainsi à faire progresser les enquêtes.

La Ville dispose également d'une caméra nomade, déployée selon les besoins et en coordination avec la Préfecture.

Par exemple, cette caméra a été mise à disposition de la Ville de Longuenesse pour sécuriser les environs de leur festival estival, suite à une demande du Procureur et du Sous-Préfet.



Un agent est affecté au Centre de Supervision Urbaine pour répondre aux demandes, procéder à des verbalisations par vidéo si nécessaire, et apporter son soutien aux forces de Police municipale et nationale lors de leurs interventions. Une permanence est également assurée à la demande de la Préfecture pour chaque événement public.

DES PETITS GESTES POUR LA PLANÈTE

LE COMPOST

J'AI ENVIE DE FAIRE DU COMPOST, COMMENT FAIRE ?



COMPOSTER VOS DÉCHETS DE CUISINE

Les biodéchets sont une partie importante des déchets jetés par les Français. Il est essentiel de les récupérer pour les utiliser de manière plus durable, dans le cadre d'une économie circulaire pour les matières organiques.

Le compostage est une solution simple et efficace. Plutôt que de les brûler, ces déchets peuvent être transformés en compost. Ce dernier est bénéfique pour les plantes, entièrement naturel et gratuit. Il peut être utilisé dans de nombreux endroits comme les potagers, les vergers, les jardins d'agrément et les jardinières.



J'HABITE DANS UNE MAISON INDIVIDUELLE ET J'AI UN JARDIN

Vous pouvez faire une demande de composteur directement en ligne, ou contacter **le service collecte de la CAPSO** en appelant le numéro vert **0 800 676 053** (appel gratuit).

Un rendez-vous est fixé avec le service. Le jour de la livraison, vous recevrez un ou deux composteur(s), accompagné(s) du bio-seau, une tige aératrice et du guide du compostage, avec quelques conseils pour bien démarrer. Une participation de 15€ vous sera demandée par composteur.



J'HABITE EN APPARTEMENT ET/OU JE N'AI PAS DE JARDIN

Afin de rendre le compostage accessible à tous les ménages audomarois, la Ville de Saint-Omer propose une aide à l'acquisition d'un petit composteur d'intérieur. Cette subvention s'élève à **75%** du montant dans une limite de **60€**. Le compost pourra être utilisé directement chez vous, dans vos jardinières, ou être déposé dans les conteneurs spécifiques prévus à cet effet : aux jardins familiaux dans le Bachelin, à l'entrée des serres municipales ou lors du marché hebdomadaire du samedi matin, place Foch.

Vous pouvez faire la demande auprès de la Mairie au 03 21 98 40 88

LES PUBLICITÉS

COLLER UN « STOP-PUB » SUR MA BOÎTE AUX LETTRES

Coller un Stop-pub sur la boîte aux lettres permet d'économiser en moyenne **30** kilos de papier par foyer et par an, tout en continuant à recevoir les journaux communaux et intercommunaux. Ces autocollants sont disponibles au siège de la CAPSO.



PROPRETÉ

EMPLACEMENTS DES BENNES CARTON/PAPIER & VERRE



- 1 Chemin du Ketestroom
- 2 Parking Laënnec
- 3 Boulevard Pierre Guillain (CRS 16)
- 4 Rue du Colonel Doyen
- 5 Rue du Lion d'Or (devant le cinéma)
- 6 Place Suger
- 7 Rue Désiré Didry
- 8 Enclos Saint-Sépulcre
- 9 Aire de camping-car
- 3 10 Place de la Ghière
- 11 Rue de Metz
- 2 12 Parking Legrand (bas de la rue de Dunkerque)
- 2 13 Rue Claudine Darras
- 14 Parking du Bastion St-Venant
- 15 Allée des Glacis
- 16 Chemin des Glacis
- 17 Allée des sports
- 18 Parking Saint-Charles
- 2 19 Rue Louis Pasteur
- 4 8 20 Rue Antoine de Saint-Exupéry
- 21 Rue Eugène Delacroix
- 22 Place Saint-Jean
- 2 23 Rue de l'Escoterie
- 24 Place Perpignan
- 2 25 Rue de Théroanne
- 26 Rue Saint-Martin (pont)
- 27 Chemin du Boteman (résidence de personnes âgées)
- 28 Chemin du Marais de Lyzel (parking du Brokus)
- 29 Chemin Fardel
- 30 Cour des ateliers municipaux



Pour toute demande,
merci de contacter la CAPSO
au 0 800 676 053

IL Y A 25 ANS...

Ociné faisait ses débuts

L'histoire du cinéma à Saint-Omer débute au début du XX^e siècle, avec l'inauguration de la première salle en 1916, située rue d'Arras. Après une période de fermeture, le Cinéma des Familles est relancé sous le nom de Cinéma Moderne par Edouard Coyecques, qui en devient le directeur jusqu'à sa tragique disparition lors du bombardement de 1943. Son fils, Edouard Coyecques, rouvre la salle, reconstruite, une décennie plus tard, sous le nom de Pax. Ce n'est qu'en 1974, avec l'arrivée de Bernard Coppey, que le Pax devient Le Rex.

DU REX À OCINÉ

Dans un souci d'adaptation aux évolutions du cinéma, Bernard Coppey transforme dans les années 1970 Le Rex, unique salle à l'origine, en un complexe multisalles, suivant ainsi la tendance observée dans d'autres villes. Ainsi, la grande salle du Rex, d'une capacité de 750 places, cède la place au nouveau Rex, d'abord avec deux salles, puis trois, pour finalement en compter six. Le terrain adjacent au cinéma est acquis pour cette expansion. Cette modernisation s'avère fructueuse, attirant jusqu'à **400 000** spectateurs en 1982-1983.

En 1995, le premier complexe cinématographique européen est érigé à Bruxelles, marquant l'essor des multiplexes en France. Face à cette concurrence, incarnée notamment par l'arrivée de Gaumont à Coquelles, la famille Coppey envisage d'abord une expansion sur place avant de se tourner vers un déménagement. La municipalité, sous l'égide de Jean-Jacques Delvaux, suggère le site actuel : l'emplacement de la gare routière.

Ainsi, en décembre 1998, le cinéma emblématique de la rue d'Arras tire sa révérence après avoir marqué l'histoire locale. Témoin d'une multitude de souvenirs, il laisse derrière lui un précieux héritage visuel. Après neuf mois de travaux, Ociné ouvre ses portes le 16 décembre 1998, offrant **8** salles et **1465** fauteuils.

Bernard Coppey, conscient des attentes du public et des évolutions de cette industrie, fait le choix d'un multiplexe moderne, toujours en plein cœur de la ville, en collaboration avec la municipalité, offrant ainsi aux spectateurs un confort accru et une expérience cinématographique contemporaine.



L'ANCIEN CINÉMA REX

Après le Rex, Bernard Coppey crée les huit salles du complexe Ociné



En janvier 1999, Jean-Jacques Delvaux, maire de Saint-Omer, écrivait aux Audomaroises et aux Audomarois dans son journal municipal :

« La Capitale de l'Audomarois possède bel et bien son propre temple du septième art, érigé dans le cœur historique de notre cité.

L'opération n'en est que plus extraordinaire : une telle situation géographique pour un équipement de cette nature, dans une localité de cette catégorie (50 000 habitants) constitue une exception absolue en France (...)

Il s'agit d'apporter une sorte de second souffle à l'activité du centre-ville, à l'animation de la place Foch et des rues commerçantes. Car l'esplanade se définit avant tout comme un foyer de vie, avec tous les espoirs que cela soulève pour l'ensemble de notre population.

C'est un centre d'intérêt majeur pour toute la région audomaroise, un territoire de près de 110 000 habitants »

Ouverture du cinéma Ociné le 15 décembre 1998 avec la diffusion de « La vie est belle », le chef d'œuvre de Roberto Benigni auréolé, quelques mois plus tôt, du grand prix du jury au festival de Cannes

Retour EN IMAGES...



SAINT-OMER, VILLE FILM FRIENDLY

Pour encourager l'arrivée de nouvelles productions cinématographiques, Saint-Omer a rejoint le réseau «Film Friendly». Cette initiative, pilotée par l'association audiovisuelle régionale Pictanovo, regroupe actuellement 16 villes des Hauts-de-France. Son but est de mettre en valeur les décors et les paysages des villes membres tout en facilitant l'accueil des tournages. Cette adhésion renforce les liens avec les réalisateurs, ce qui devrait maintenir la visibilité de notre ville sur grand écran dans les années à venir.



Saint-Omer ÇA TOURNE !



SAINT-OMER
d'Alice Diop
du 16 juin au 17 juillet 2021



DEUX-FEMMES
d'Isabelle Doval
du 9 au 11 février 2021



L'HERMINE
de Christian Vincent
du 6 au 26 octobre 2014



PUZZLE
de Laurence Katrian
2018



UNE HISTOIRE D'ÂME
de Bénédicte Acolas
du 15 au 31 octobre 2014



KEPLER(S)
de Frédéric Schoendoerffe
septembre 2017



ÉMISSION CUISINE OUVERTE
France 3
28 octobre 2021

CULTURE

AVEC LA BIBLIOTHÈQUE DU PAYS DE SAINT-OMER

CONCERT DE L'AA GOLDEN GOSPEL GROUPE

Vendredi 21 juin 2024 à 19h30

A la bibliothèque - Tout public - Gratuit

Venez vous poser dans le jardin de la bibliothèque et découvrir le chant gospel et ses dérivés. Ce chant très communicatif, que l'Aa Golden Gospel Groupe pratique avec joie, entrain et fous rires parfois, transmet des messages positifs et des valeurs fortes.



CONFÉRENCE « MILES DAVIS ET JOHN COLTRANE, POÈTE ET PROPHÈTE DU JAZZ »

Samedi 22 juin 2024 de 16h à 17h30

Dans le cadre des conférences de l'Université
Populaire Audomaroise

A la bibliothèque - Sur réservation

Au travers d'anecdotes, récits et écoutes de sessions marquantes, Didier BOUDET, journaliste et conseiller artistique, vous propose un regard croisé sur les deux figures essentielles du jazz que sont Miles DAVIS et John COLTRANE. Ensemble, ils ont gravé les classiques de l'histoire de cette musique, et par leur singularité esthétique, ont défini la forme du son à venir.



Chaque mardi et jeudi
après-midi, la Barcarolle
propose un après-midi
convivial avec café, thé,
jeux de cartes ou de société
au Moulin à café.

AVEC LA BARCAROLLE

THE FAIRY QUEEN

Carte blanche aux professeurs du conservatoire
Féerie musicale et théâtrale de Henry Purcell

Vendredi 17 mai 2024 à 19h

Moulin à Café, place Foch - Gratuit sur réservation

Conçue comme une séquence de masques, The Fairy Queen ne compte pas moins de 59 numéros musicaux insérés entre les actes d'une lecture expurgée d'un Songe d'une nuit d'été de Shakespeare, revu et corrigé à la fin du XVII^e siècle. Cette version de chambre, raccourcie, laisse toute la place aux incontestables merveilles de la partition et nous plonge dans un univers de masques, de miroirs et d'émotions mêlant les textes de Shakespeare avec la musique de Henry Purcell et de ses contemporains.

LA LÉGENDE DU HOLLANDAIS VOLANT

La Reine de cœur / La Clef des chants

Mardi 28 mai 2024 à 19h

Moulin à Café, place Foch - Tarif réduit sur présentation
de la carte UBA : entre 5€ et 12€ selon catégorie de
place

Ce spectacle s'inspire de l'opéra de Wagner Le Vaisseau fantôme, et raconte l'histoire d'un marin maudit, condamné à errer éternellement sur les mers. Seuls l'amour et la fidélité absolue d'une femme pourront briser la malédiction... Une magnifique pièce lyrique de poche tout en finesse et poésie, qui s'appuie sur le conte, le théâtre d'ombre et d'objets.

LA CHAUVE-SOURIS

Retransmission en direct de l'Opéra de Lille
Avec le Chœur de l'Opéra de Lille et l'Orchestre
de Picardie - Opérette en 3 actes de Joann
Strauss fils

Jeudi 13 juin 2024 à 20h

Moulin à Café, place Foch - Gratuit sur réservation

L'Opéra de Lille nous propose une retransmission en direct, cette fois, de l'un des plus grands classiques de Johann Strauss fils : Traverser toute la ville déguisée en chauve-souris ! Pouvait-on imaginer pire humiliation ? Au cours d'une longue nuit de folie et de fête, la vengeance va prendre un tour pour le moins inattendu... Mais qu'on se rassure : quelques délicieux malentendus plus tard, tout finira dans le champagne...

ZOOM



CULTURE

SUR... LE MUSÉE SANDELIN



Nouvelle exposition au musée Sandelin : Matières, symbolique et savoir-faire

L'exposition *Matières* remet au premier plan le matériau dans la création artistique, si souvent oublié. Elle rend également hommage au talent et à l'ingéniosité des artistes et des artisans en leur redonnant une place centrale. Du choix du matériau à sa maîtrise, de sa symbolique à son raffinement, jusqu'aux expérimentations contemporaines, la thématique de la matière est abordée sous tous ses aspects.

D'une grande variété, allant de la calèche de Guyane aux faïences des Pays-Bas, en passant par la statuette en jade de Chine, les œuvres exposées pour l'occasion sont au nombre de 300. Une grande partie est issue des réserves des musées de Saint-Omer, donc présentée de manière inédite. Parmi les prêts qui enrichissent l'exposition, une trentaine d'objets proviennent de la verrerie Arc.

Une riche programmation sur le thème de la matière vous attend au musée : activités familles, rencontres avec des artisans, ateliers créatifs ou encore visites guidées vous plongeront dans cet univers.

Le monument funéraire d'Eustache de Croÿ s'est refait une beauté !

Cette restauration a été réalisée grâce à une opération de mécénat menée par deux étudiantes de Sciences Po Lille et encadrée par la Sauvegarde de l'Art français, ainsi que le service des musées et du patrimoine de la ville de Saint-Omer.

Elle a rempli deux objectifs : une bonne conservation de l'œuvre, qui avait subi l'usure du temps et plusieurs restaurations de qualité inégale, ainsi qu'une valorisation esthétique, permettant de mettre en avant sa délicate ciselure et les rehauts d'or du costume. Cette œuvre en marbre présentait des griffures, rayures et autres altérations, telles que des doigts manquants et des réparations grossières. La dorure était néanmoins toujours perceptible, de même que la très belle qualité de l'œuvre.

Ce monument, sculpté en 1538, est la première œuvre de Jacques Du Broeucq, artiste incontournable du XVI^e siècle. Le souci du détail dont il fait preuve se remarque sur le rendu des éléments orfévres, la souplesse du plissé de l'aube et le délicat décor brodé de la chape. Cette sculpture, d'un réalisme frappant, reflète également les influences italiennes de l'artiste.



situé à la cathédrale
Notre-Dame



SOURCE : SAUVEGARDE ART FRANÇAIS

...SUR LA JOURNÉE INCLUSIVE
DU 15 MAI 2024

JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE DE 10H À 17H, PLACE FOCH

Dans le cadre de l'action Mai à vélo, cette journée vous est proposée par la Ville de Saint-Omer en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale, Handisport 62, Défi Mobilité, A Contrepoids 62, ADAV et Peps Trike.

AU PROGRAMME :



ASSOCIATION DROIT AU VÉLO

Atelier réparation
À partir de 17h30
Place du 11 novembre



DÉFI MOBILITÉ

Stand, exposition / initiation au vélo à assistance électrique Mouvélo, initiation au tricycle à assistance électrique, présentation de la plateforme de mobilité inclusive (notamment pour les séniors)

A CONTREPOIDS 62

Vélo Smoothie



HANDISPORT 62

Stand avec éducateur sportif diplômé et mise à disposition de matériel (handbike, joelette, vélopousse)

PEPS-TRIKE

Initiation
au Peps Ball



VOYAGE DES AÎNÉS

AU CŒUR DES FLANDRES

L'Oasis
WINNEZEELE



Le Voyage des Aînés aura lieu
LE JEUDI 30 MAI 2024 À « L'OASIS »
à WINNEZEELE

La municipalité offre chaque année **aux aînés de 67 ans et plus** résidant à Saint-Omer, un repas dansant. Votre conjoint(e) ou compagne(on) peut vous accompagner en effectuant un don au CCAS.

Programme de la journée :

- 8h45 : départ des participants depuis les différents points de la ville
Indiquez votre point de départ en remplissant le coupon au verso
- 9h15 : regroupement des bus sur le Parking du Duc d'Orléans
- 9h45 : départ en direction du Mont Noir pour une promenade à votre convenance d'une durée d'une heure
- 12h15 : arrivée à L'Oasis à WINNEZEELE, installation et déjeuner dansant
- 18h30 : départ du restaurant pour le retour vers Saint-Omer

Comme chaque année, des tables seront réservées aux structures ARPAVIE, ORPEA SAINT-JEAN et personnes déficientes

Les consommations supplémentaires seront à la charge des participants

AMIS BROCANTEURS, VOICI DE QUOI FAIRE VOTRE BONHEUR !

BRADERIE-BROCANTE DU COMITÉ DE QUARTIER DE LYZEL

7 juillet | 8h - 17h
Rue Saint-Martin
Mme Leporcq : 03 21 98 31 31

BRADERIE-BROCANTE DU COMITÉ DE QUARTIER DE LYZEL

18 août | 8h - 17h
Chemin du marais de Lyzel
Mme Leporcq : 03 21 98 31 31

BROCANTE DE L'AFMA

11 novembre | 8h - 18h
Salle Vauban
M. Flandrin : 07 81 05 94 68

MARCHÉ AUX PUCES VINTAGE

1^{er} Juin, 20 Juillet, 3 Août,
21 Septembre et 5 Octobre | 14h - 19h
Place Victor Hugo
Réservation : 06 22 85 14 86

BROCANTE DE L'ASSOCIATION « PERPIGNAN S'ANIME 62 »

25 août | 6h - 18h
Place Perpignan & alentours
Mme Milo : milo.lyndia@live.fr

SALON DES COLLECTIONNEURS

1^{er} décembre | 8h - 17h30
Salle Vauban
Mme Leporcq : 03 21 98 31 31

BROCANTE DU COLLECTIF « ÊTRE FEMME » DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

9 mai | 7h-18h
Rue Antoine de Saint-Exupéry
Inscription à la Maison de quartier Saint-Exupéry du 9 au 19 Avril de 17h30 à 18h50, les mardis et vendredis
Inscription au siège du Centre Social et Culturel, allée des sports, du 23 avril au 3 mai de 16h à 17h30, les mardis et vendredis

BROCANTE DES ARCHERS

7 septembre | 6h - 19h
Terrain des Glacis
M. Selingue : 03 21 92 89 05

BROCANTE DE L'ASSOCIATION DE QUARTIER SAINT-EXUPÉRY

8 septembre | 8h - 18h
Boulevard Clémenceau, rues Pasteur & Ferry
Mme Bouveur : 06 64 24 63 10



VOYAGE DES AÎNÉS

AU CŒUR DES FLANDRES

L'Oasis
WINNEZEELE



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

Conjoint si accompagnant :

.....

Tél. (obligatoire) :

Cochez votre lieu de départ en bus :

- 1. Rue Edouard Devaux (face au n° 12)
- 2. Boulevard de Strasbourg (Auberge du Bachelin)
- 3. Boulevard de Strasbourg (Anciennement Fréalles)
- 4. Place Perpignan
- 5. Boulevard Pierre Guillain (face caserne CRS 16)
- 6. Boulevard Vauban (face à l'entrée du Jardin Public)
- 7. Av. Charles de Gaulle (Aubus Ibis Budget)
- 8. Rue Saint-Exupéry (Foyer Roger Merlier)
- 9. Rue Claudine Darras (Résidence ARPAVIE)
- 10. Rue Carnot (face au numéro 49)
- 11. Ecluse du Haut-Pont
- 12. Place Pierre Dupont
- 13. Place de la Ghière (Haut-Pont)
- 14. Pont de Saint-Momelin
- 15. Route de Clairmarais (Abri Bus Mathilde)
- 16. Chemin Cordier
- 17. Rue Saint-Martin (au 3D)
- 18. Place Alfred Gilliers (Lyzel)

Coupon réponse à compléter et à retourner au
CCAS-5 Rue des Carmes - 62500 SAINT-OMER
Pour le vendredi 10 mai 2024

AGENDA

MAI À VÉLO

Tout le mois de mai

Avis aux amateurs de vélo et aux cyclistes occasionnels ! Du 1^{er} au 31 mai, des activités dédiées au vélo seront organisées dans la ville.

Au programme ? Balades, activités, découverte et pratique du vélo... Et plus encore !



MARCHÉ AUX FLEURS

Dimanche 5 mai

9h à 17h30 | Jardin public

Venez flâner dans le jardin public et profiter de ce marché dédié à la biodiversité : fleurs, plantes, décorations... Vous trouverez forcément votre bonheur ! De nombreuses animations seront proposées : visite des serres municipales, atelier floral, visite guidée et commentée de l'arboretum, recherche d'oiseaux avec l'association LPO...



FÊTE DU PRINTEMPS

Jeudi 9 mai

11h à 18h | Jardin public

L'occasion de tous se retrouver, de partager des moments conviviaux autour d'un pique-nique et de profiter d'ateliers de maquillage, de magie, de sculpture sur ballon... Le tout en musique. Un joli moment de détente en perspective !

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Samedi 18 mai de 17h à 00h

SOUS LES PAVÉS...L'ART

Du samedi 18 au lundi 20 mai

Le festival décalé et azimuté d'Art de rue vous promet des rires, des pleurs, de la fantaisie... Une belle parenthèse d'émotions pour un week-end dont vous vous rappellerez.



JOURNÉE CITOYENNE

Samedi 25 mai

Participez à cette journée organisée par les conseils de quartier et les services municipaux pour améliorer votre cadre de vie. Venez découvrir ou participer à leurs actions lors d'un moment convivial.

FÊTE DES VOISINS

Vendredi 31 mai

Donnez rendez-vous à vos voisins en bas de votre immeuble, au bout de votre rue, dans votre jardin... Chacun ramène de quoi grignoter ou boire un verre afin de partager un moment convivial pour se retrouver ou faire connaissance !

THÉÂTRE PATOISANT

Vendredi 31 Mai

20h30 | Salle Vauban

«Le Bonheur en camping-car» produit par la troupe Sylvie & Co(q)s
Chaque année, la Confrérie du Chou-fleur de Saint-Omer vous convie à une soirée de théâtre patoisant pour votre plus grand plaisir. Nous vous recommandons chaleureusement de réserver la date, et de préparer vos zygomatiques car ils vont être fortement sollicités avec cette nouvelle comédie
Réservation à l'Office de tourisme de Saint-Omer



AUDOMOBILES

Dimanche 2 juin à partir de 9h

Jardin public & Glacis

Le grand rassemblement de véhicules d'époque Audomobiles revient pour une 6^e édition avec le Club C4A !

Des modèles exceptionnels chargés de souvenirs seront à découvrir.

RANDONNÉE DU CHOU-FLEUR

Dimanche 2 juin à 8h30

Départ à la SIPEMA, 12 route de Saint Momelin

Entre ville et marais, découvrez «La Randonnée du chou-fleur», qui célèbre le début de campagne de récolte du chou-fleur dans le marais Audomarois. Parcours de 6 ou 12 km.

Tarif 3 € - Collations et boissons à l'arrivée.

Dégustation de potage à mi-parcours.

Renseignements au 06 30 59 27 38 ou par mail à confrerie.choufleur@orange.fr

CINÉ DES AÎNÉS

Lundi 3 juin

Ociné | 14h

Projection du film « N'avoue jamais » de Ivan Calbérac, avec André Dussollier, Sabine Azéma, Thierry Lhermitte.

Synopsis : François Marsault, ancien haut gradé de la marine, est farouchement attaché aux traditions. Pour un homme de principe comme lui, lorsqu'il apprend que son épouse, l'a trompé 40 ans plus tôt, une seule solution : divorcer. Mais à 73 ans et après 50 ans de mariage, ça n'est pas si simple...

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 9 juin

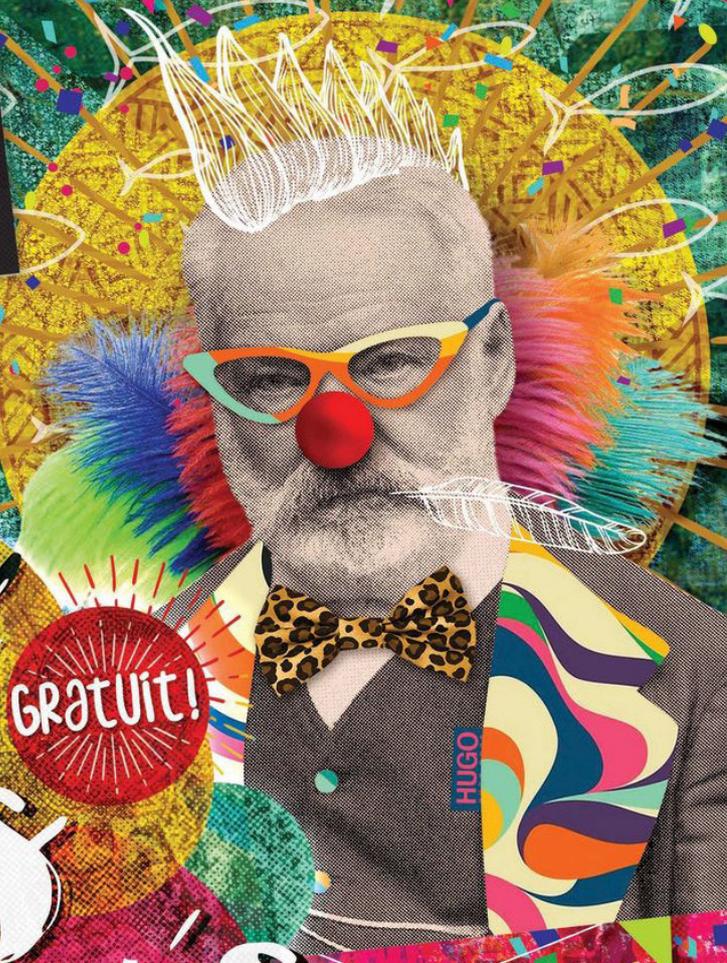
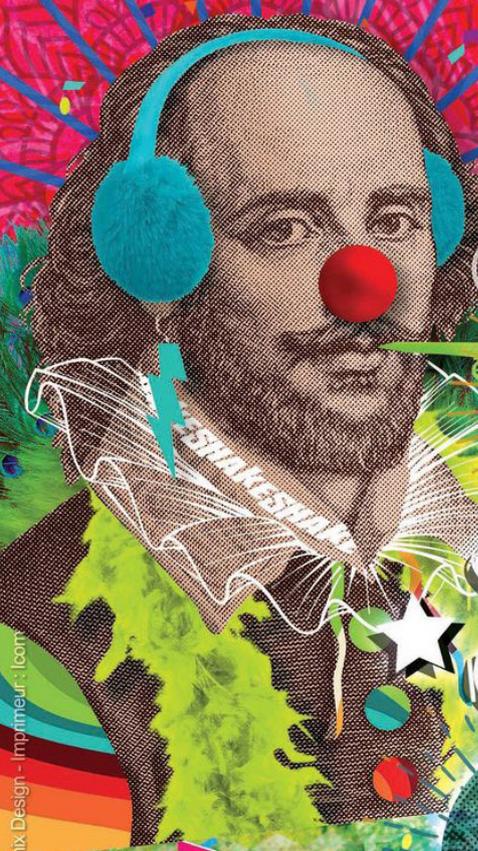
8h - 18h



Le Sceau du Tremplin présente :

du 18 au 20 Mai 2024

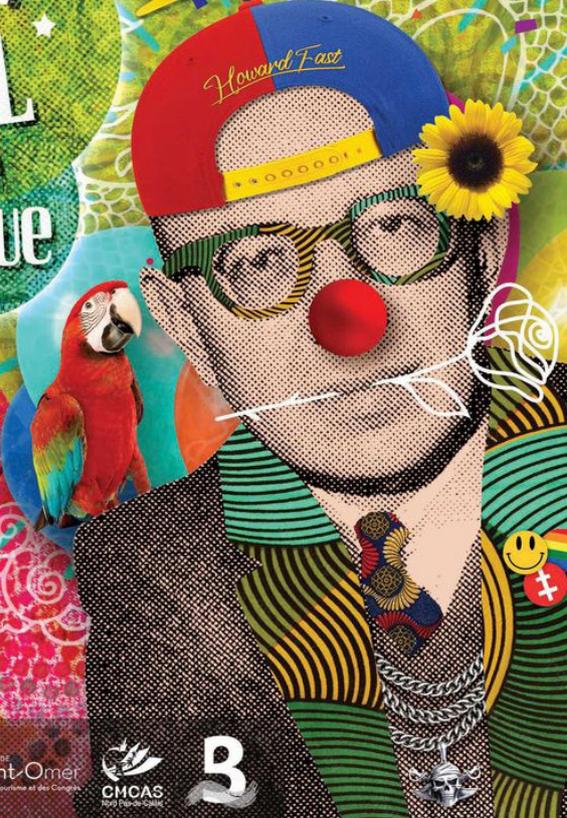
SAINT-OMER
PAYS DE



GRATUIT!

★ Sous les Pavés l'Art ★

8^{ème} FESTIVAL
décalé & azimuté
D'ART DE RUE



Numéro de Licence de Spectacle : L.P. 22-12399 (S) P.N. S.V. ne pas jeter sur la voie publique - Graphisme : Benjamin Trouille - Remix Design - Imprimeur : Ioom